



## FRANCE

# Les épreuves de contrôle continu du bac démarrent dans un climat tendu

## ÉDUCATION

**Les élèves de première passent, à partir de lundi, les épreuves de contrôle continu prévues dans le cadre du nouveau bac.**

**Des perturbations, à l'initiative d'enseignants en colère, sont annoncées dans les lycées.**

Marie-Christine Corbier  
@mccorbier

L'inquiétude monte autour des épreuves de contrôle continu que les élèves de première doivent passer à partir de lundi et jusqu'à fin février, dans le cadre de la réforme du bac. Des syndicats ou des collectifs d'enseignants ont appelé à ne pas choisir les sujets, à ne pas surveiller les épreuves et à ne pas corriger les copies pour dénoncer le manque de temps pour préparer les élèves et la mise en œuvre précipitée, à leurs yeux, de la réforme. « On n'a jamais atteint un tel niveau de tension », confie une enseignante, trente ans de carrière et peu prompte à suivre les mots d'ordre syndicaux.

### Le mouvement s'amplifie

Les enseignants de son lycée ont décidé de ne pas faire remonter leurs choix de sujets au proviseur, comme le prévoit la procédure. Ils affirment n'avoir eu accès à la banque nationale de sujets que « très tardivement ». « Il y a un gros décalage

entre le niveau des élèves et leur possibilité de réussir, insiste l'enseignante. Les épreuves vont porter sur trois chapitres, alors que certains élèves n'en ont étudié que deux. » « Le mouvement a tendance à s'amplifier, de plus en plus de lycées sont touchés », selon Philippe Vincent, à la tête du principal syndicat de proviseurs, le SNPDEN. Dans le Rhône, 80 % des établissements pourraient être perturbés, précise-t-il. Le chiffre était estimé à 60 % pour l'académie d'Aix-Marseille, la semaine dernière. « On est au-dessus des chiffres de l'an dernier pour le bac, alerte Philippe Vincent. On a franchi le Rubicon en juin, le tabou du bac [longtemps préservé des contestations, NDLR] a sauté. » Dans l'enseignement privé, les syndicats viennent aussi de demander au ministre de « renoncer » à cette session des épreuves.

« Des lycées sont déjà entrés dans le contrôle continu, et ça se passe très bien », martèle Jean-Michel Blanquer. Les perturbations sont « le fait de 1 à 2 % » des lycées et « d'une petite minorité très vocale, ce n'est pas le cas de la grande majorité des professeurs », selon le ministre de l'Éducation. Au SNES-FSU, principal syndicat du second degré, on cite Montpellier, Toulouse, Rennes, Créteil ou encore Lille parmi les académies « les plus mobilisées ». « On ne donne pas de consigne de blocage d'établissements, mais des for-

mes de radicalisation ne sont pas à exclure », prévient sa secrétaire générale, Frédérique Rolet. Le syndicat a appelé les enseignants à refuser de choisir les sujets, de surveiller et de corriger.

Le SE-Unsa réclame « une demi-journée par épreuve pour que les enseignants puissent au moins préparer ensemble un corrigé ». Mais « cela ne résoudra pas tout », selon Claire Krepper, l'une de ses responsables nationales. « Les dotations prévues pour l'an prochain dans les lycées vont achever de mettre le feu aux poudres. Dans l'académie de Normandie, par exemple, plus de 100 postes vont être supprimés. »

### « Mouvements spectaculaires »

La contestation des épreuves, « surjouée sur le fond » selon le SNPDEN, se nourrit de la tension sociale sur la réforme des retraites. Dans un contexte, dit Claire Krepper, « d'actions syndicales traditionnelles en perte de vitesse et de collectifs qui se tournent vers des mouvements spectaculaires ». Au ministère, certains voient déjà l'étape d'après, celle qui fera que, « dans quelques années, certains voudront aller vers 40 % de contrôle continu à partir du seul bulletin », contre 10 % pour le moment. ■

**Le SNES-FSU  
a appelé les  
enseignants à refuser  
de choisir les sujets,  
de surveiller  
et de corriger.**



Dans le Rhône, 80 % des établissements pourraient être perturbés. Photo AFP